

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 15 septembre 2021 à 17 h, conformément aux dispositions des décrets et arrêtés ministériels applicables dans le cadre de la pandémie de la COVID-19.

Présences en salle :

Le maire M. Guy Pilon, la conseillère M^{me} Jasmine Sharma ainsi que les conseillers MM. François Séguin et Paul Dumoulin.

Présences par visioconférence :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément et Céline Chartier ainsi que les conseillers MM. Gabriel Parent et Paul M. Normand.

Formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire.

Absence motivée :

La conseillère M^{me} Diane Morin.

Sont également présents par visioconférence :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

21-09-767 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin .

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément .

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 15 septembre 2021 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Entente et Quittance et transaction / Autorisation de signature
3. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

21-09-768 Entente et Quittance et transaction / Autorisation de signature

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma .

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soient autorisés le maire, le directeur général, le directeur général adjoint et trésorier ainsi que la directrice du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville l'Entente et Quittance et transaction à intervenir entre la Ville et l'employée n° 0755 ainsi que tous les documents permettant de donner plein effet à la présente résolution;

QUE le directeur général, le directeur général adjoint et trésorier, la directrice du Service des ressources humaines et tout autre directeur, service ou employé concerné soient instruits d'appliquer la présente résolution telle que décidé aux présentes, à compter de maintenant.

« ADOPTÉE »

21-09-769 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin .
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 17 h 07 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier